



Lyon, le 26 MARS 2018

Le Directeur général

Affaire suivie par :

La direction générale
ars-ara-direction-generale@ars.sante.fr
04 27 86 55 00

Madame le Maire
Mairie de Sainte Foy-lès-Lyon
10, rue Deshay
BP 27
69110 Sainte Foy-lès-Lyon

Réf : ISDG 2018-49

Objet : Risques sanitaires liés aux revêtements synthétiques des terrains de sport

PJ : synthèse rapport ECHA

Madame le Maire,

Par courrier du 5 mars 2018, vous m'interrogez sur le risque réel sur la santé des joueurs lié à l'utilisation des caoutchoucs recyclés dans les revêtements synthétiques des terrains de sport, et sur les mesures éventuelles à prendre.

Je vous confirme que lors d'un communiqué de presse du 22 février 2018, les ministères de la Transition écologique et solidaire, des Solidarités et de la Santé, de l'Économie et des Finances, du Travail, de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Sports ont conjointement pris la décision de saisir l'Agence Nationale de sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sur cette question. L'avis de l'Anses est attendu pour la fin juin.

Dans l'attente de ses conclusions, je vous communique la synthèse de l'évaluation préliminaire des risques réalisée en février 2017 par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

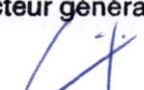
L'ECHA n'a trouvé aucune raison de déconseiller la pratique de sports sur les pelouses synthétiques dont le matériau de remplissage est composé de granules de caoutchouc recyclé. Cet avis repose sur l'évaluation de l'ECHA selon laquelle l'exposition aux substances contenues dans ces granules n'est que très peu préoccupante, au regard des données actuellement disponibles.

Toutefois, l'ECHA recommande aux personnes jouant sur des terrains synthétiques de respecter des mesures d'hygiène de base après avoir joué sur une pelouse artificielle contenant des granules de caoutchouc recyclé. Il est, par exemple, recommandé aux joueurs de toujours se laver les mains après avoir joué sur le terrain et avant de manger, de nettoyer rapidement toute coupure ou éraflure, d'enlever leurs chaussures/crampons, leur équipement de sport et leur tenue sale avant de pénétrer à l'intérieur d'une habitation et de recracher toute particule de caoutchouc se retrouvant dans leur bouche par accident.

Ces recommandations rejoignent celles du département de santé publique de Toronto qui, en 2015, rappelait qu'il fallait surveiller les jeunes enfants pour éviter qu'ils ne mangent des granulats, et d'éviter de manger sur les terrains.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Par déléation,
Le Directeur général adjoint


Serge Morais



RAPPORT ANNEXE XV

UNE ÉVALUATION DES RISQUES POTENTIELS POUR LA SANTÉ DES GRANULES DE CAOUTCHOUC RECYCLÉ UTILISÉS EN TANT QUE MATÉRIAU DE REMPLISSAGE DANS LES PELOUSES SYNTHÉTIQUES DES TERRAINS DE SPORT

Synthèse

Noms de la substance: substances contenues dans les granules de caoutchouc recyclé utilisés en tant que matériau de remplissage dans les pelouses synthétiques

Numéro CE: Non applicable

Numéro CAS: Non applicable

Auteur de la déclaration: ECHA

Version: 1.01

Date: 28 février 2017

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'auteur décline toute responsabilité quant à l'usage qui peut être fait des informations contenues dans ce document. L'usage de ces informations demeure sous la seule responsabilité de l'utilisateur. Les déclarations faites ou les informations contenues dans le présent document ne préjugent pas des autres travaux réglementaires que l'ECHA ou les États membres pourraient entreprendre à un stade ultérieur.

SYNTHESE

L'ECHA n'a trouvé aucune raison de déconseiller la pratique de sports sur les pelouses synthétiques dont le matériau de remplissage est composé de granules de caoutchouc recyclé. Cet avis repose sur la conclusion de l'évaluation de l'ECHA selon laquelle l'exposition aux substances contenues dans ces granules n'est que très peu préoccupante. Cette conclusion repose sur les données actuellement disponibles. Toutefois, en raison des incertitudes, l'ECHA formule plusieurs recommandations destinées à écarter toute préoccupation qui pourrait subsister.

L'ECHA a évalué les risques pour la santé humaine des substances contenues dans les granules de caoutchouc recyclé utilisés en tant que matériau de remplissage dans les pelouses synthétiques, tels que ceux utilisés sur les terrains de football intérieurs et extérieurs.

D'ici à 2020, on estime que l'Union européenne (UE) comptera 21 000 terrains de taille normale et environ 72 000 mini-terrains.

Dans l'UE, les granules de caoutchouc utilisés en tant que matériau de remplissage sont principalement fabriqués à partir de pneus hors d'usage (PHU). L'industrie a informé l'ECHA que la plupart de ces granules de caoutchouc sont fabriqués à partir de pneus produits dans l'UE. La quantité de pneus et de granules de caoutchouc recyclé importée dans l'UE serait faible. Toutefois, l'ECHA ne peut vérifier cette information en se référant à une source indépendante.

L'Agence a identifié un certain nombre de substances dangereuses contenues dans les granules de caoutchouc recyclé, à partir de la littérature et des résultats de plusieurs études récentes. Les granules de caoutchouc recyclé contiennent généralement des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux, des phtalates, des composés (hydrocarbures) organiques volatils (COV) et des composés (hydrocarbures) organiques semi-volatils (COSV).

L'ECHA a étudié les risques de ces substances pour les enfants jouant au football ou pratiquant d'autres sports sur des terrains synthétiques (y compris pour les gardiens de but), pour les joueurs professionnels adultes et pour les travailleurs chargés de l'installation ou de l'entretien des terrains.

L'ECHA a étudié l'exposition aux granules de caoutchouc par contact cutané avec les substances s'évaporant de ceux-ci et les poussières provenant des granules eux-mêmes, ainsi que par ingestion et inhalation de celles-ci.

Elle a conclu que l'exposition aux granules de caoutchouc recyclé est tout au plus très peu préoccupante:

- 1) Dans les études évaluées par l'ECHA, les concentrations d'HAP dans les granules de caoutchouc recyclé se situaient généralement bien en deçà des valeurs limites fixées dans la restriction REACH applicable à ces mélanges. Les études couvraient environ 50 échantillons de granules de caoutchouc recyclé encore non utilisés et plusieurs centaines d'échantillons prélevés sur plus de 100 terrains. Les échantillons provenaient de différents États membres comme la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. L'ECHA a, en outre, reçu des études de l'industrie, qui portaient sur les HAP présents dans différentes parties du pneu. Il est, toutefois, important de noter que si les concentrations d'HAP

étaient aussi élevées que la limite générique fixée dans REACH pour les mélanges fournis au grand public, la situation serait préoccupante.

Le risque de cancer au cours d'une vie pour les joueurs et les travailleurs est très peu préoccupant, compte tenu des concentrations d'HAP habituellement mesurées dans les granules de caoutchouc recyclé dans l'UE.

- 2) Le risque pour les joueurs et les travailleurs est négligeable, compte tenu des données relatives aux métaux disponibles qui, bien qu'elles soient limitées, indiquent que les concentrations sont inférieures aux limites autorisées dans la législation sur les jouets¹.
- 3) Aucun risque pour les joueurs et les travailleurs n'a été identifié concernant les concentrations de phtalates, de benzothiazole et de méthylisobutylcétone dans les granules de caoutchouc, celles-ci étant inférieures aux concentrations pouvant provoquer des problèmes de santé.
- 4) Il a été signalé que les composés organiques volatils émis par les granules de caoutchouc dans les salles de sport peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires, des yeux et de la peau.

Les conclusions de cette évaluation correspondent aux résultats de plusieurs autres études récentes, comme l'enquête menée par le RIVM aux Pays-Bas et celle menée par l'État de Washington aux États-Unis.

L'ECHA a identifié les incertitudes suivantes dans son évaluation:

- Les conclusions reposent sur les études disponibles dans près de 10 États membres, qui portent sur plus de 100 terrains (matériaux de remplissage déjà utilisés) et environ 50 échantillons de granules de caoutchouc recyclé encore non utilisés. Bien que l'ECHA n'ait constaté aucune partialité particulière dans les études, on ne sait pas dans quelle mesure celles-ci sont représentatives pour les granules de caoutchouc recyclé utilisés sur les terrains de sport dans l'ensemble de l'UE.
- Il existe toujours certaines lacunes dans les connaissances sur les substances présentes dans les granules de caoutchouc recyclé habituellement utilisés en tant que matériau de remplissage dans les terrains de sport et sur leurs concentrations.
- Certains pneus importés dans l'UE ou d'autres matériaux en caoutchouc de composition inconnue peuvent, en fin de vie, être transformés en granules de caoutchouc et présenter des concentrations de substances différentes de celles constatées dans les études susmentionnées. En effet, les granules eux-mêmes peuvent être importés et leur composition peut ne pas être connue.
- Les effets combinés de toutes les substances présentes dans les granules de caoutchouc ne sont pas connus et sont très difficiles à évaluer. Toutefois, on estime que cette incertitude n'a aucune incidence sur les conclusions principales de cette évaluation.

¹ Comparaison avec les valeurs limites pour une matière de jouet sèche, poudreuse ou souple, par exemple.

- Certaines des valeurs d'entrée utilisées dans l'évaluation des risques sont des hypothèses. Dans cette évaluation, les valeurs étaient des estimations prudentes (par exemple, la quantité de granules ingérés par les enfants lors du jeu). Cette approche a permis de réduire les incertitudes.

Les granules de caoutchouc utilisés dans le gazon artificiel continuent de faire l'objet de recherches dans l'UE et ailleurs dans le monde. L'Agence américaine pour la protection de l'environnement (US EPA) doit, par exemple, élaborer son rapport sur les granules de pneus recyclés utilisés sur les terrains de jeux, qui sera publié fin 2017. Lorsque ce rapport sera disponible, les conclusions de l'évaluation de l'ECHA devront être révisées.

Sur la base de son évaluation, l'ECHA formule les recommandations suivantes:

1. Il convient d'envisager de modifier le règlement REACH pour garantir que les granules de caoutchouc fournis ne contiennent que de très faibles concentrations d'HAP et d'autres substances dangereuses pertinentes.
2. Les propriétaires et gestionnaires de terrains (intérieurs ou extérieurs) existants devraient mesurer les concentrations d'HAP et d'autres substances dans les granules de caoutchouc utilisés sur leurs terrains et mettre ces informations à la disposition des parties intéressées sous une forme facilement compréhensible.
3. Les producteurs de granules de caoutchouc et leurs groupements d'intérêt devraient élaborer des orientations destinées à aider l'ensemble des fabricants et des importateurs de matériaux de remplissage en caoutchouc (recyclé) à tester leur matériau.
4. Les associations et clubs de sports et de football en Europe devraient collaborer avec les producteurs concernés afin de veiller à ce que les informations relatives à la sécurité des granules de caoutchouc utilisés dans les pelouses synthétiques soient communiquées sous une forme facilement compréhensible aux joueurs et au grand public.
5. Les propriétaires et gestionnaires de terrains intérieurs existants qui contiennent un remplissage contenant des granules de caoutchouc devraient assurer une ventilation adéquate.

En outre, l'ECHA recommande aux personnes jouant sur des terrains synthétiques de respecter des mesures d'hygiène de base après avoir joué sur une pelouse artificielle contenant des granules de caoutchouc recyclé. Il est, par exemple, recommandé aux joueurs de toujours se laver les mains après avoir joué sur le terrain et avant de manger, de nettoyer rapidement toute coupure ou éraflure, d'enlever leurs chaussures/crampons, leur équipement de sport et leur tenue sale avant de pénétrer à l'intérieur d'une habitation et de recracher toute particule de caoutchouc se retrouvant dans leur bouche par accident.